

[Formation DPC] Publicité pour les médicaments : garantir votre conformité et assurer vos prochaines demandes de visa

dpc Nouveau programme

- Vous serez en mesure de comprendre les requis imposés par la réglementation.
- Vous serez capable d'anticiper les risques et de conseiller les départements impliqués dans les actions de communications relatives au médicament.

1 JOUR

→ 18 juin 2025

747€ HT

Adhérents Ifis

Code produit : **PUB**

INFORMATION DPC :

Formation CNPP validant l'Axe 1 du Parcours CNP Pharmacie.

Vous pouvez réaliser cette formation pour valider votre Développement Professionnel Continu [DPC des pharmaciens]. Toute formation réalisée dans le cadre du DPC donne lieu à la délivrance d'une attestation DPC.

Vous souhaitez en savoir plus ?

[Cliquez ici](#)

PROGRAMME

Introduction

- Tour de table des apprenants et présentation formateurs
- Présentation du déroulé de la session

La réglementation actuelle de la publicité médicale

- Définition de la publicité (code de la santé publique - CSP)
- Frontière Promo/Non Promo :
 - Ce qui est publicitaire et ce qui ne l'est pas : identifier les différences par faisceaux d'indices et gérer les risques
 - Le cas des MSL
- Les sanctions en cas de non-respect
- La visite médicale : fondamentaux du CSP et de la charte et son référentiel

Les procédures de contrôle

- Système de contrôle interne de la publicité
- La question des échantillons
- Le contrôle a priori : répondre aux attentes de l'ANSM
- Publicité aux professionnels de santé : principales recommandations à connaître pour obtenir son visa
- Mentions obligatoires selon les principaux types de support
- Spécificités de la publicité auprès du public
- Publicité comparative : règles et jurisprudence

Conclusion

- Session finale de Q&A
- Le mot de la fin

PROGRAMMATION

18 juin 2025
BOULOGNE-BILLANCOURT

TARIFS

747 € H.T Adhérents Ifis
830 € H.T Industries de santé
1079.00 € H.T Prix public

CONTACT

Jennifer EXILIE
01 41 10 26 27
j.exilie@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.
Merci de nous contacter.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Analyser la réglementation sur la publicité pour les médicaments et la mettre en perspective pour savoir l'appliquer.
Identifier les fondamentaux pour distinguer la communication non promotionnelle de la communication promotionnelle.
Revoir les points majeurs des recommandations de l'ANSM pour répondre aux attentes lors des demandes de visa PM.

PUBLIC CONCERNÉ

Collaborateurs des affaires réglementaires et autres services impliqués dans la publicité : médical, juridique, marketing. Compte tenu du sujet et du ou des intervenant(s), l'Ifis se réserve le droit de refuser l'inscription pour des salariés n'appartenant pas aux entreprises du médicament.

INTERVENANTS

Vincent BOUQUET

Docteur en droit et docteur en pharmacie, il est actuellement directeur des affaires pharmaceutiques et pharmacien responsable chez Mundipharma.

et/ou

Arnaud DE VERDELHAN

Docteur en Pharmacie, spécialisé en Droit de la Santé. Il intervient particulièrement sur le domaine de la publicité des médicaments et des dispositifs médicaux, fort de son expérience de Référent Publicité à l'ANSM de 2012 à fin 2019. Il apporte une vision transversale depuis l'information promotionnelle/non promotionnelle jusqu'aux mesures de réduction du risque (risk minimisation plan) offrant aux entreprises une approche globale de la communication sur les produits de santé.

et/ou

Maxime BAREAU

Docteur en pharmacie avec près de quinze années d'expérience au sein de l'industrie pharmaceutique, il a notamment travaillé à l'étranger (Suisse et Autriche) pour le compte d'Air Liquide en tant que QP, chez Horus Pharma en tant que pharmacien affaires pharmaceutiques. Il est désormais pharmacien responsable intérimaire chez Merz Pharma.

PÉDAGOGIE

Vidéoprojection du support PowerPoint.

Alternance d'exposés et de discussions.

Échange d'expérience avec le formateur et entre apprenants.

Explication par l'exemple.

Documentation d'application et de synthèse reprenant l'intégralité des présentations de la formation remise au participant.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

PROGRAMMATION

18 juin 2025

BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

747 € H.T Adhérents Ifis

830 € H.T Industries de santé

1079.00 € H.T Prix public

CONTACT

Jennifer EXILIE

01 41 10 26 27

j.exilie@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.

Merci de nous contacter.

ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette formation sera animée :

Soit par Maxime BAREAU et Arnaud DE VERDELHAN

Soit par Vincent BOUQUET et Arnaud DE VERDELHAN

Évaluation par quiz de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier.

À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Cette formation valide le parcours DPC du CNP Pharmacie.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,

soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.



📅 PROGRAMMATION

18 juin 2025

BOULOGNE-BILLANCOURT

€ TARIFS

747 € H.T Adhérents Ifis

830 € H.T Industries de santé

1079.00 € H.T Prix public

📧 CONTACT

Jennifer EXILIE

01 41 10 26 27

j.exilie@ifis.fr

Programme déclinable en intra, pour vos seuls salariés.

Merci de nous contacter.